



Partage aide pour enfant handicapé

Par **gilles**, le **13/04/2011** à **17:52**

Bonjour,rnrnJe suis divorcé depuis 6 ans et nous avons la garde alternée de notre fille handicapée de 7 ans.rnNous partageons de facon equitable les allocations attribuées aux enfants Handicapés.rnSuite à de gros travaux (installation d'une plate forme) dans ma maison pour ma fille j'ai du demandé avec l'accord verbal de ça maman la some maximale des aides (10000e bloqué pour 10ans).rnMalgrés ça bonne parole mon ex me demande aujourd'hui la moitié pour des travaux à faire chez elle.rnMoi pour optenir cette somme j'ai du fournir des devis et un passge en comission au prés de la MDPH et du font de compensation.rnMa question est vu que mon ex à deja profité d'aide pour notre fille (equipement d'un véhicule) et que moi je ne lui ai rien demandé, est ce que je lui dois $10000:2=5000$ -la moitié des aides qu'elle a déjà perçue? les 5000 comme elle me le demande? ou montant de ces travaux : 2 ou rien?rnrnMerci pour votre aide.rnrnGilles

Par **mimi493**, le **13/04/2011** à **18:08**

Que dit le jugement concernant la participation de chacun aux frais ?

Par **gilles**, le **14/04/2011** à **14:01**

Bonjour,rnil est indiqué "l'accord de chacun des parents pour que les frais concernant l'enfant soient partagés par moitié ; et que les parties s'accordent sur le partage par moitié des prestations et avantaes familiaux ou fiscaux auxquels la présence de l'enfant ouvre droit ; ... ; chaque partie supportera la charge de ses propres dépens".rnrnMerci.